

pression de notre haute considération.

C. BÉIQUE,
Présidente.

J. M. DANDURAND,
Secrétaire.

Pour toute information ou correspondance, s'adresser à Mme Béique, Dorion, Vaudreuil, P. Q.

Les écoles Ménagères

Montréal, juillet 1907.

Monsieur le curé,

Nous prenons la liberté de vous envoyer copie d'une lettre que nous adressons à Monsieur le Maire et à M. le président de la commission Scolaire de votre ville, au sujet d'Ecoles Ménagères.

Agréez Monsieur le curé, l'expression de ma haute considération.

C. BÉIQUE,
Présidente.

ECHOS

Parmi les institutions appelées à stimuler l'épargne dans le peuple, aucune ne semble mieux adoptée à cette fin que la Caisse Nationale d'Economie. Le fonctionnement en est si simple qu'il suffit d'énoncer les principes qui sont à la base de cette admirable Société d'épargne et de secours pour en démontrer et en faire comprendre la raison d'être. On pourrait difficilement trouver une personne qui gagne sa vie dans des conditions ordinaires et qui ne peut épargner, bon an mal an, 25 ou 50 cents par mois. Il n'est pas nécessaire pour cela d'être un parfait économe, de pratiquer l'épargne

sur une grande échelle. Aussi quand on aura réussi à inculquer l'esprit d'épargne à la classe qui est appelée à bénéficier le plus des secours que la Société promet à ses membres sous la forme d'une rente annuelle et viagère après 20 ans de présence, on aura rendu un service très appréciable à ceux qui l'auront compris assez tôt. Pour bien saisir les résultats heureux produits par une telle institution il n'est pas besoin de s'arrêter à réfléchir longtemps ; la simple lecture des 28 articles du statut incorporant la « Société philanthropique et Mutuelle » fondée le 1er janvier 1899, c'est-à-dire la « Caisse Nationale d'Economie », convaincra toute personne non prévenue et dont l'intelligence se prête au plus simple raisonnement des bienfaits incalculables que pareille institution est appelée à réaliser en tout lieu ou une Section pourra fonctionner. Un père de famille n'est pas toujours en état d'assurer sa vie et de payer les primes élevées que les compagnies d'assurance demandent de leurs assurés, et le put-il pour un temps, l'expérience nous enseigne que nombreux sont ceux qui discontinuent de payer leurs primes, les versements à faire pour maintenir une police étant par trop obérants. Mais quel est celui qui ne versera point \$4.00 dans la classe « A » ou \$7.00 dans la classe « B » chaque année sans grever sensiblement son budget particulier. Et la perspective de se créer une rente viagère, assez rondelette, devrait, semble-t-il, mettre assez de cœur au ventre pour